Vol du permis de conduire

Mise à jour le 01.09.2014 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

En cas de vol du permis de conduire, il faut tout d'abord effectuer une déclaration de vol avant de faire une demande de renouvellement de permis.

Déclaration de vol

Demande de renouvellement

Coût

Obtention du nouveau permis

Services en ligne et formulaires

Où s'adresser ?

Références

Déclaration de vol

En cas de vol du permis de conduire en France

Une déclaration de vol doit être faite au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Un récépissé est alors remis au titulaire du permis pour lui permettre de conduire uniquement en France.

En cas de vol du permis de conduire à l'étranger

Il faut se rendre tout d'abord auprès des autorités de police locales et/ou d'une ambassade ou d'un consulat de France pour se procurer un document attestant du vol du permis. De retour en France, il faut s'adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture pour obtenir un récépissé permettant de conduire, en France uniquement, en attendant la délivrance d'un nouveau permis.

Si vous êtes français résident permanent dans un pays avec lequel la France échange les permis, la déclaration de vol vous permet d'obtenir de la préfecture ayant délivré le permis un relevé d'information restreint au vu duquel les autorités locales pourront éventuellement délivrer un permis local. Vous devez donc contacter la préfecture qui vous a délivré votre permis de conduire pour savoir comment obtenir ce relevé d'information restreint.

Dans les pays avec lesquels la France n'échange pas les permis, seule l'obtention d'un permis local permet de conduire.

> **Attention :** si le document obtenu des autorités locales n'est pas rédigé en français, il doit être traduit en français par un traducteur avant de le présenter en préfecture ou sous-préfecture.

Dans tous les cas

Le récépissé remplace le permis pendant **2 mois.** Durant cette période, un nouveau permis de conduire doit être établi.

Demande de renouvellement

Où faire la démarche ?

La demande doit être effectuée durant la période de validité du récépissé :

à **la préfecture** ou à **la sous-préfecture** ou à **la mairie** du domicile (se renseigner au préalable car certaines préfectures ou sous-préfectures ne

En poursuivant votre navigation sans modifier vos paramètres de cookies, vous acceptez l'utilisation des cookies. Pour gérer et modifier ces paramètres, cliquez ici

à Paris, au **bureau des permis de conduire de la préfecture de police**,

même si le permis précédent a été établi dans une autre préfecture.

Si le délai de 2 mois est dépassé, il n'est pas nécessaire de refaire une déclaration, mais la demande de nouveau permis doit être faite au plus vite car, en cas de contrôle, l'absence de permis constitue une infraction au code de la route.

Qui doit faire la demande ?

Vous devez vous présenter **personnellement** au guichet au moins une fois

soit pour déposer le dossier,

soit pour retirer le permis.

Si vous adressez votre demande par courrier (l'envoi en recommandé n'est pas obligatoire), vous devrez retirer votre permis de conduire au guichet.

Si vous déposez votre demande en vous présentant personnellement au guichet, votre nouveau permis vous sera envoyé par courrier.

Il n'est plus possible d'effectuer cette démarche par procuration.

> **À noter :** s'il s'agit du permis de conduire d'un mineur (catégorie AM), la personne titulaire de l'autorité parentale doit être présente et compléter la partie qui lui est réservée sur le formulaire **cerfa 14882*01**.

Quels sont les documents à fournir ?

Documents à fournir

Demande au guichet	**Demande par courrier** **(retrait obligatoire au guichet)**

Formulaires **cerfa 14882*01** et **cerfa n°14948*01** complétés et signés	Formulaires **cerfa 14882*01** et **cerfa n°14948*01** complétés et signés
Récépissé de déclaration de vol délivré par un service de police, de gendarmerie (ou fourni par la préfecture en cas de vol à l'étranger) : original + photocopie	Récépissé de déclaration de vol délivré par un service de police, de gendarmerie (ou fourni par la préfecture en cas de vol à l'étranger) : photocopie
Pièce d'identité : original + 1 photocopie	**Pièce d'identité** : 1 photocopie
Si vous êtes étranger, un justificatif de résidence en France (titre de séjour ou carte de résident en cours de validité) : original + photocopie	Si vous êtes étranger, un justificatif de résidence en France (titre de séjour ou carte de résident en cours de validité) : photocopie
2 photos d'identité identiques et **conformes aux normes** portant au verso vos nom et prénom (une photo est à coller sur chaque formulaire cerfa)	2 photos d'identité identiques et **conformes aux normes** portant au verso vos nom et prénom (une photo est à coller sur chaque formulaire cerfa)
Justificatif de domicile : original + 1 photocopie	**Justificatif de domicile** : 1 photocopie
Timbre fiscal de **25 €**	Timbre fiscal de **25 €**
Montant de la **taxe régionale**, si elle est due	Montant de la **taxe régionale**, si elle est due

Coût

25 € en timbre fiscal + la **taxe régionale** dans les départements où elle est due.

Obtention du nouveau permis

Le délai de traitement de la demande par les services préfectoraux est variable.

Si vous avez adressé votre demande par courrier, vous devrez vous présenter à la préfecture pour retirer le nouveau permis sécurisé.

Si vous avez fait la démarche au guichet, le nouveau permis sécurisé sera envoyé à votre domicile.

Pour suivre la production et la distribution de votre permis, vous pouvez utiliser le **téléservice mis en place par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)**. Vous pouvez également vous renseigner en **téléphonant à l'ANTS**. Dans le cas où vous avez adressé votre dossier par courrier, vous pouvez ensuite prendre contact avec votre préfecture ou sous-préfecture pour connaître la date à laquelle vous pouvez venir retirer votre nouveau permis.

Si vous êtes absent lors du passage du facteur, il dépose un avis de passage. Vous avez ensuite 15 jours pour récupérer votre permis à La Poste. Passé ce délai, le permis est renvoyé à l'expéditeur et vous devrez contacter la préfecture pour faire une nouvelle demande de permis de conduire.

Services en ligne et formulaires

Demande de renouvellement de permis de conduire, de duplicata ou de catégorie AM après annulation, suspension ou invalidation
Formulaire - Cerfa n°14882*01

Demande de permis de conduire - Format de l'Union européenne
Formulaire - Cerfa n°14948*01

Suivi de la fabrication et de la transmission de votre permis de conduire
Téléservice

Où s'adresser ?

Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) - Permis de conduire

Pour obtenir des informations sur la disponibilité de votre permis
Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Mairie

Pour faire la demande de renouvellement si la mairie est chargée de cette démarche
Service-public.fr

Brigade de gendarmerie

Pour faire la déclaration de vol
Ministère en charge de l'intérieur

cerfa
N° 14882*01

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE CONDUIRE, DE DUPLICATA OU DE CATÉGORIE AM APRÈS ANNULATION, SUSPENSION OU INVALIDATION

(Art. R. 211-1 ; R. 221-1 ; R. 221-4 du Code de la route - Art. 8 de l'arrêté du 20 avril 2012 modifié fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire)

Exemplaire n° 1 destiné à la préfecture

RENOUVELLEMENT

A la suite de (Veuillez cocher la case correspondante) :

- ☐ Vol du titre
- ☐ Défaut de réception d'un titre demandé
- ☐ Expiration de la durée de validité du titre
- ☐ Détérioration du titre
- ☐ Perte du titre
- ☐ Changement d'état civil et/ou matrimonial

☐ **DUPLICATA** *(1)*

☐ **CATÉGORIE AM**

Merci de remplir ce formulaire à l'encre noire, en lettres majuscules sans les accents et sans rature

Nom de naissance
(C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)

Prénom(s)
(Dans l'ordre de l'état civil)

Nom d'usage (s'il y a lieu)
(ex : nom d'époux(se))

Date de naissance Jour Mois Année Sexe : ☐ Femme ☐ Homme Téléphone portable *(Recommandé)*

Commune de naissance Département ou Collectivité d'outre-mer

Pays
(Si vous êtes né(e) à l'étranger)

Adresse
N° de la voie D Extension : bis, ter, etc. Type de voie : avenue, boulevard, etc.

Nom de la voie

Complément d'adresse
(Étage, escalier, appartement - Immeuble, bâtiment, résidence - Lieu-dit - Boîte postale)

Code postal Commune

Courriel
(Recommandé)

	AM	A1	A2	A	B1	B	BE	C1	C1E	C	CE	D1	D1E	D	DE
Catégorie(s) obtenue(s) (2)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Catégorie(s) demandée(s) (2)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Numéro NEHP (Réservé à l'administration)

Date et lieu de délivrance du titre :

Je soussigné(e), le (la) déclarant(e), atteste sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et ne pas faire l'objet d'une suspension du permis de conduire en cours d'exécution ou d'une interdiction judiciaire de solliciter la délivrance du permis de conduire.

Fait à **le**

Mode d'expédition du titre : Voie postale ☐ Retrait au guichet ☐

Si vous souhaitez recevoir votre titre par courrier, vous êtes tenu de déposer en personne votre demande de renouvellement au guichet en y joignant votre titre actuel (ou son attestation de perte ou de vol).

Signature du demandeur

La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre interne

Représentant légal (si mineur non émancipé) ☐

PHOTOGRAPHIE

La photo doit être collée ci-dessus à l'adhésif double face sans déborder du cadre interne et sans agrafe

Je soussigné(e) né(e) le

demeurant à

code postal commune

agissant au nom du demandeur déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts.

A

le

Signature du représentant légal

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins autres que celles pour lesquelles, elles sont collectées ☐

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des préfectures ou auprès du Service du Fichier national des permis de conduire par voie postale *(cf. art. L225-3 du Code de la route)*.

(1) Le duplicata du permis de conduire ne peut être obtenu que par les personnes titulaires d'une catégorie C, C1, C1E, CE, D, D1, D1E, DE en cours de validité, en cas de perte, de vol ou de détérioration de leur titre. La durée de validité du duplicata expire à la même date que le titre remplacé. (Art. 8 - IV de l'arrêté modifié du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire).

(2) Cocher la (les) case(s) appropriée(s).

Tout permis de conduire obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues aux termes des articles 441-6 et 441-10 du Code pénal.

cerfa

N° 14948*01

Réf 06

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE - FORMAT DE L'UNION EUROPÉENNE

Formulaire de recueil complémentaire des données nécessaires à l'édition du titre de conduite au format de l'Union européenne, en application de l'arrêté du 20 avril 2012 modifié fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire.

Numéro NEPH
(réservé à l'administration)

MOTIF DE LA DEMANDE : ☐ absence des données nécessaires à l'édition du titre ☐ données inexploitables

- ☐ demande de permis de conduire par inscription à l'examen ou attestation d'une formation
- ☐ demande de permis de conduire par échange
- ☐ demande de permis de conduire par conversion d'un brevet militaire, par validation d'un diplôme professionnel ou levée d'une restriction
- ☐ demande de permis de conduire - avis médical
- ☐ demande de permis de conduire international
- ☐ demande de renouvellement de permis de conduire ou de catégorie AM après annulation, suspension ou invalidation

Merci de remplir ce formulaire à l'encre noire, en lettres majuscules sans les accents et sans rature

Nom de naissance
(Nom figurant sur votre acte de naissance)

Prénom(s)
(Dans l'ordre de l'état civil)

Nom d'usage (s'il y a lieu)
(Ex : nom d'époux(se))

Date de naissance Jour Mois Année Sexe : Femme ☐ Homme ☐

Commune de naissance Département ou Collectivité d'outre-mer

Pays pour l'étranger
(Si vous êtes né(e) à l'étranger)

Adresse
N° de la voie Extension : bis, ter, etc. Type de voie : avenue, boulevard, etc.
Nom de la voie

Complément d'adresse
(Étage, escalier, appartement - Immeuble, bâtiment, résidence - Lieu-dit - Boîte postale)

Code postal Commune

Je soussigné, le déclarant, atteste sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts

Signature du demandeur

Fait à , **le**

La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre interne

---

☐ **Représentant légal (si mineur non émancipé) :** Je soussigné(e), nom prénom né(e) le

demeurant à

code postal commune

agissant au nom du demandeur, déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts

Fait à

le

Signature du représentant légal

PHOTOGRAPHIE

La photo doit être collée ci-dessus à l'adhésif double face sans déborder du cadre interne et sans agrafe

---

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins autres que celles pour lesquelles elles sont collectées ☐

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des préfectures ou auprès du Service du Fichier national des permis de conduire par voie postale *(cf. art. L. 225-3 du code de la route)*.

Tout permis de conduire obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues aux termes des articles 441-6 et 441-10 du code pénal.